



PolySeSouvient
PolyRemembers



LETTRE OUVERTE AU CHEF DU NPD

Le 23 avril 2023

M. Jagmeet Singh, député.
Chef du Nouveau Parti démocratique
Chambre des Communes
Ottawa, ON K1A 0A6
Jagmeet.Singh@parl.gc.ca

Objet : Qu'est-il arrivé à l'engagement du NPD en matière d'interdiction des armes d'assaut ?

Monsieur,

Marco Mendicino, ministre de la Sécurité publique, [témoignera](#) mardi le 25 avril devant le comité permanent de la sécurité publique et nationale (SECU) dans le cadre de séances extraordinaires visant à analyser l'impact réel des amendements (G-4 et G-46) qui ont été retirés au mois de février dernier à la suite de la levée de boucliers de la part de propriétaires d'armes et des militants proarmes.

Le ministre a déclaré [publiquement](#) et lors de réunions avec les parties prenantes, qu'il s'engageait à travailler de concert avec ses collègues au Parlement pour concevoir de nouveaux amendements qui seraient plus clairs et conformes aux promesses faites par le Parti libéral au cours des trois dernières campagnes électorales, de sortir les armes de style assaut de nos rues, [sans pour cela](#) interdire les armes à feu raisonnablement utilisées pour la chasse. Il ne fait aucun doute que les Libéraux, le NPD et le Bloc québécois ont mené des négociations derrière les scènes en vue d'obtenir un consensus sur le genre d'amendements qui pourraient conséquemment être déposés.

Toutefois, alors que nous sommes à la fin du mois d'avril, plus de deux mois après le retrait des amendements, il est extrêmement préoccupant de constater que rien n'a officiellement été mentionné quant à l'introduction et au contenu de nouvelles mesures. Il ne reste plus que huit semaines de séance de la Chambre avant le congé estival et la SECU doit étudier de nombreux autres amendements au projet de loi C-21 en plus de ceux concernant l'interdiction des armes d'assaut. Le temps presse pour que la Chambre des Communes puisse adopter le projet de loi avant l'été sans avoir à affronter un déluge de manifestations partout au pays, appuyées par le lobby des armes à feu.

Alors qu'il est évident que les Libéraux s'efforcent de corriger les erreurs du passé et d'élaborer de nouveaux amendements avec l'appui d'un premier ministre [résolu](#) et d'un [infatigable](#) ministre de la Sécurité publique, et que le Bloc québécois, par la voix de Kristina Michaud, sa très compétente critique en matière de Sécurité publique, contribue au débat de manière [intelligente](#) et [constructive](#), nous n'avons toujours rien vu ou entendu de la part du NPD qui pourrait contribuer de manière positive à cette démarche. Alors que deux partis sur trois font preuve d'un réel désir visant à interdire les armes d'assaut, on ne pourra que conclure que le NPD serait responsable d'un échec en lien avec la production de nouveaux amendements améliorés.

Le NPD a non seulement omis de signaler un appui quelconque aux efforts visant à trouver une nouvelle solution législative, il a aussi amplifié la [désinformation](#) au cœur des craintes et de la confusion qui ont mené au retrait des amendements. Il a également évité toute occasion pour réaffirmer son appui antérieur à une interdiction des armes d'assaut.

Amplification de la désinformation

Il est clair que dès le début, les députés conservateurs ont saisi le monopole du vide créé par les Libéraux en matière de communication et ont **avancé**, faussement, que les amendements auraient essentiellement l'effet d'interdire les fusils de chasse. C'est là un calque des tactiques normalement employées par le lobby des armes, c'est-à-dire **exagérer ou même mentir** au sujet des armes touchées, allant même à utiliser comme **exemples** des modèles spécifiquement exclus. Il s'avère que presque tous les modèles mentionnés par les Conservateurs et par les groupes proarmes n'auraient **aucunement été touchés** par les amendements proposés, un fait guère mentionné par les médias, mais **validé** par la GRC.

Plutôt que de rectifier les faussetés pour offrir des renseignements factuels aux électeurs et aux groupes d'autochtones et de chasseurs **à l'instar** de leurs collègues bloquistes, les néo-démocrates ont amplifié la désinformation. De nombreux députés néo-démocrates (**ici, ici, ici, ici et ici**), représentant présumément la position du parti, ont répété la fausseté selon laquelle les amendements élargiraient de façon dramatique la définition d'armes prohibées de manière à inclure toutes sortes de fusils de chasse.

Rien à propos de l'interdiction des armes d'assaut

Or, tout au long du débat qui a suivi le dépôt des amendements, le NPD a à peine mentionné l'objectif central d'interdire la possession d'armes d'assaut en mains privées au Canada, une mesure qu'appuient **80 % des Canadiens** et avec, ironiquement, certains **sondages** qui indiquent l'appui le plus élevé chez les électeurs du NPD. À titre de chef du parti, vous avez **déclaré** votre soutien aux objectifs de PolySeSouvient, mais vous n'avez jamais précisé votre appui pour notre but prioritaire, soit celui d'interdire les armes d'assaut.

En fait, lorsque vous avez **annoncé** l'appui du NPD à l'égard du **rapport final** émis par la Commission des pertes massives d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse, votre déclaration (en anglais) a altéré la recommandation concernant les armes d'assaut, laquelle reflète essentiellement le contenu des amendements retirés. En effet, vous avez **déclaré** que ce rapport « souligne la nécessité urgente de renforcer les mesures de contrôle des armes à feu et d'améliorer *le suivi et le signalement des armes d'assaut*, » utilisant les termes « suivi » et « signalement » plutôt que « interdiction ». Pourquoi avez-vous fait cela ?

Lors des séances extraordinaires concernant les amendements G-4 et G46, le critique en matière de Sécurité publique du NPD n'apparaissait **préoccupé** que par le processus (la façon dont ils ont été déposés, mal compris et retirés), et n'a posé aux témoins *aucune* question pertinente touchant l'essentiel des amendements ni les moyens pour les améliorer.

Une vague indécision

Un positionnement aussi vague, évasif et peu sincère entache la position adoptée par le NPD sur le contrôle des armes à feu depuis l'avenue de Jack Layton comme chef du parti en 2003. Contrairement à l'appui historique du NPD à l'égard du contrôle des armes à feu, en fait le parti le plus militant sur cette question durant les années 90, le Nouveau Parti démocratique a depuis ce temps essentiellement fait preuve **d'indécision**, évitant de se ranger dans un camp ou dans l'autre jusqu'au moment où il était forcé à voter. Et bien que le parti votât généralement en faveur du contrôle des armes à feu, sa posture nuisait aux efforts cherchant à inclure de mesures efficaces dans l'intervalle précédant le vote.

Par exemple, quand on a demandé si le NPD appuierait le décret ministériel interdisant quelque 1500 modèles d'armes d'assaut à la suite du massacre en Nouvelle-Écosse, vous avez **évit** le sujet en **posant des questions additionnelles**.

Lors de la dernière campagne électorale, de telles positions ambiguës ont mené à des critiques du parti de la part de divers commentateurs. Un **expert en contrôle des armes à feu** a déclaré qu'essentiellement, le NPD évitait la question, un **analyste politique bien connu** a demandé « Est-ce que j'imagine des choses ou le NPD passe-t-il sous silence la question du PCC à l'égard des armes à feu ? ». Enfin, au sein du **public général**, on observe aussi les déclarations imprécises du parti en matière d'armes d'assaut.

L'effort pour annuler le gel sur les achats d'armes de poing

Le plus récent geste inexcusable du NPD a été **l'effort déployé** lors des audiences sur le projet de loi C-21 pour exempter les adeptes de tir « pratique » du gel sur l'achat de nouvelles armes de poing, une démarche qui a attiré les **louanges** de la part du lobby des armes. Le C-21 comporte déjà une exemption pour les tireurs compétitifs « olympiques », une situation considérée problématique par nos groupes. Et pourtant, plutôt que de resserrer les conditions de cette exception, Alistair MacGregor, alors critique du NPD en matière de Sécurité publique, a de façon répétée plaidé en faveur d'une exemption pour l'IPSC (la confédération internationale de tir pratique), un organisme qui organise des compétitions dans le cadre desquelles l'on **simule** des scénarios de prise d'otage et d'autodéfense.

Une exemption en faveur de l'IPSC signifierait que le gel sur l'achat de nouvelles armes de poing serait dénué de tout sens puisque l'IPSC pourrait sanctionner à sa guise n'importe quel « sport ». Étant donné que la grande majorité des propriétaires d'armes de poing ont obtenu leur permis à titre de tireurs sportifs et puisque tous les clubs de tir pourraient décider d'offrir des activités et des compétitions sous l'égide de l'IPSC, il va de soi que la plupart, sinon tous les membres d'un club de tir pourraient bénéficier d'une telle exemption. En fait, à **l'IPSC de la Colombie-Britannique**, on a déclaré qu'advenant une telle exemption, « nous deviendrons la porte d'entrée pour la possession d'armes de poing au Canada et nous pourrions envisager une énorme augmentation de notre membership ».

Renforcer la désinformation du lobby proarmes, chercher à contrecarrer le gel sur les armes de poing, faire preuve d'indécision en matière des armes d'assaut... ce n'est pas aidant, mais pas du tout ! Se pourrait-il que le NPD cherche à conclure un marché avec les Libéraux en exigeant l'élargissement de l'exemption Olympique en échange de leur appui pour une nouvelle définition interdisant les armes d'assaut ?

Qu'en est-il de vos promesses électorales lors des deux dernières campagnes ?

Et pourtant, le Nouveau Parti démocratique a manifestement appuyé l'interdiction des armes de style assaut au cours des deux dernières campagnes électorales. En **2019**, le parti a déclaré : « Nous sommes en faveur de l'interdiction des armes d'assaut de type militaire. » Encore, en **2021**, le parti a promis d'« éliminer les armes d'assaut interdites en exigeant que les personnes qui possèdent actuellement ces armes participent à un programme fédéral de rachat » et aussi d'« [élargir] la définition des armes interdites pour y inclure les nouveaux modèles d'armes d'assaut ».

Les électeurs néo-démocrates s'attendent à ce que vous respectiez vos promesses. Toutefois, de manière répétitive, votre parti s'est esquivé aux moments cruciaux ou a agi discrètement pour miner les progrès. C'est à ce point critique que nous jugeons approprié d'attirer l'attention du public à l'approche délétaire du parti à l'égard des armes d'assaut. Le combat pour interdire la possession privée des armes de style militaires est rendu à un point déterminant au Canada. Le Nouveau Parti démocratique a le pouvoir d'en décider le succès ou l'échec.

Nous vous demandons donc d'émettre une position claire à savoir si vous agissez ou non de bonne foi, sans négociation pour affaiblir d'autres mesures sur le contrôle des armes, afin d'assurer, une fois pour toutes, l'interdiction des armes d'assaut au Canada.

Sincèrement,

[Signatures retirées pour fin de publication]

Nathalie Provost
PolySeSouvient

Ken Price
Danforth Families for Safe Communities